



Patrimoine de Plounévez-Lochrist Glad Gwinevez

Evolution des lieux d'inhumation à Plounévez-Lochrist. (Dernière partie)

Erratum : dans l'article « Evolution des lieux d'inhumation à Plounévez-Lochrist. 5^e partie », renvoi (1) Au lieu de « le nombre de personnes inhumées dans le cimetière entre 1858 et 1870. » Il fallait lire « le nombre de personnes inhumées dans le cimetière entre 1758 et 1870. »

Lors de cette séance, le 8 mars 1867, le maire développe l'analyse du docteur Bergot. Mais, même si deux nouveaux conseillers sont sensibles à cette argumentation et se rangent du côté du maire le conseil se prononce par 9 voix contre 6, contre le transfert du cimetière et demande son agrandissement sur place. L'affaire aurait pu s'arrêter là, mais c'était sans compter l'avis du préfet, qui, sensible à l'argumentation du docteur Bergot, ordonna, le 13 septembre 1867, la suppression du cimetière situé autour de l'église. Le conseil municipal de la commune campa toutefois sur sa position avant de céder lors de la séance du 3 octobre.

La décision étant prise, il fallait maintenant trouver le terrain idéal ! Le conseil met donc en place une commission « pour choisir un terrain propre à établir un nouveau cimetière ». Cette commission est composée du Maire, Laurent Inisan, de Monsieur Bergot, médecin à Lesneven, de Monsieur Duhamel, agent voyer ⁽¹⁾ à Plouescat et de messieurs Jean Goulven et Jean Inisan, conseillers municipaux.

La commission se met rapidement au travail et, lors de la séance du conseil municipal du 17 novembre fait part de sa proposition d'installer le nouveau cimetière tout à côté du bourg sur un terrain dépendant du lieu du Squilliou. Les élus considèrent que ce terrain d'une surface de 6400 m² est adapté pour une population de 4359 habitants et adopte par onze voix contre une la proposition de la commission.



Portail du cimetière

Le 1^{er} février 1868, le maire expose au conseil que le terrain envisagé pour la création du nouveau cimetière est le seul à remplir les conditions exigées par la loi (Décret du 23 prairial an XII). Suite aux premiers contacts pris avec les propriétaires, ceux-ci ne sont pas disposés à céder leur terrain. Ils ne le feront « qu'autant qu'ils y seraient contraints et forcés ». Les membres du conseil autorisent le maire à mettre en œuvre une procédure d'expropriation.

Finalement le terrain est acquis pour la somme de 8000 francs. La commune doit cependant faire un prêt pour financer l'achat. Dans la foulée il est décidé la construction d'un mur d'enceinte et d'un portail.

Le nouveau cimetière fut inauguré en juin 1871. Le 9 août 1873, le maire prit un arrêté de démantèlement de l'ancien cimetière, laissant aux familles un délai de six semaines pour s'exécuter.

⁽¹⁾ L'agent voyer (Loi du 21 mai 1836) est chargé de la construction, de la réparation et de l'entretien des chemins vicinaux. Il est nommé par le Préfet.

Sources :

ADQ-Série O

Louis Elégoët. Ancêtres et terroirs. Editions Ouest-France Université. 1990.

ADMCO Plounévez-Lochrist

Archives diocésaines

Comité de rédaction :

Association Culture et Loisirs

Place de la Mairie

29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

Contact :

06.18.43.73.82

Recherches et rédaction :

Roger BOSSARD

Sommaire :

- Evolution des lieux d'inhumation à Plounévez-Lochrist (dernière partie)
- Le manoir de Keraouël (1^{ère} partie)
- Faits divers, faits d'hier
- Toponymie

Le Manoir de Keraouël (1^{ère} partie)

Des origines à l'aube du XVII^e siècle

Situé à 4 kilomètres à l'est-sud-est du bourg, le manoir de Keraouël est attesté dès 1426, il appartenait alors à la famille Le Clerc. Le lieu est encore cité en 1469 quand Jean Barbier acquiert de Jehan Haourie et Catherine Gouyat, sa femme, une garcée de froment de rente à Keraouël.

Le 24 novembre 1482, Jeanne seconde fille de Thomas Barbier de Lestorhen et de Sybille Pilgven de la maison de Kermandu reçoit en héritage le manoir de Keraouël. Elle épousa Jean Coëtanlem qui paraît à la montre de 1481.

Au XV^e siècle Keraouël appartient à la maison Tugdual. De 1548 à 1556 François Tugdual en est le propriétaire.

En 1573 Jeanne Tugdual, héritière de Keraouël épouse Yves Le Borgne sieur de la Tour en Saint Vougay.

Yves Le Borgne, né vers 1545-1550, est le second fils de Jean Le Borgne, seigneur de Lesquiffiou en Ploeber (aujourd'hui Pleyber-Christ), lequel est seigneur de plusieurs autres terres en Léon. Doté par son père du domaine de la Tour en Saint-Vougay, Yves Le Borgne, en épousant Jeanne Tugdual, ajoute à son domaine de la Tour, celui de Keraouël et son manoir qui était aux mains des Tugdual depuis 1548.

En 1597, dans un aveu au seigneur Carman de Seizploué, Yves donne à son fils puiné, Jean, les terres et le manoir de Keraouël qui n'est pas aussi grand qu'aujourd'hui. Jean II prend alors le titre de seigneur de La Tour et de Keraouël. Son fils Sébastien Le Borgne reprend les terres et titres au décès de son père à l'aube du XVII^e siècle. (A suivre...)



A gauche la partie la plus ancienne du manoir de Keraouël

Sources :

- Keraouel, manoir du Léon. Guy DORSNER
- Plounévez-Lochrist. Recherches nobiliaires. (XV^e-XIII^e siècles). Guy Ducellier. 2002.
- Plounévez-Lochrist, une belle paroisse du Léon. Chanoine Pérénes.1941.

Faits divers, faits d'hier

Parmi les catastrophes que craignaient nos ancêtres il y avait le feu : « An tan gwall ». Ce malheur arrivait régulièrement dans les campagnes. Ainsi le 11 décembre 1903, Le feu pris au premier étage de la maison de François Stéphan, à Kersabiec. Plusieurs lits-clos, des vêtements et des outils furent la proie des flammes.

Grace aux voisins accourus aux cris de François Stéphan, l'incendie fut maîtrisé assez rapidement, limitant les dégâts, malgré tout estimés à 500 francs. Les conséquences de ce drame auraient pu avoir des conséquences dramatiques si François Stéphan, n'avait eu la sagesse de souscrire une assurance !

Roger Bossard

Sources : Archives de presse. Ouest Eclair.

Toponymie

Kerveguen

Ce nom est identifié dans la commune sous les formes de **Kerveguen Vras**, **Kerveguen ar Groas** et **Kerveguen Coat Huet**. Il vient du patronyme Gwegen qui vient d'une forme plus ancienne *Uuicon* attesté en 866 et qui désigne un combattant. Associé très souvent à Ker, il signifie ici :

Kerveguen Vras : Le grand hameau de Gwegen, ou le grand hameau du combattant

Kerveguen ar Groas : Le hameau de Gwegen ou du combattant, près de la croix

Kerveguen Coat Huet : le hameau de Gwegen ou du combattant près du bois d'en haut.

Sources :

Albert Deshayes. Dictionnaire des noms de lieux bretons. Editions le Chasse-Marée/Ar Men. 1999.